

PROPOSITION DE LOI

Visant à **prévenir et à lutter contre l'obésité**

PRESENTEE

par Dan APPERT, Charly BLET, Louna BLOT, Romane BOTTET, Aude BRIENS, Clémentine DUBOS, Marceau DUPIN, Alexis DUQUESNOY, Nora GUENERIE, Baptiste HAMELIN, Maxime JOUAN, Tim LE BRUN, Lisa LEHAUT, Malo MAGUET, Gabriel MARIE, Lorenzo MASSIER, Enora MERRY, Charley ROUSSEL, Margaux VARIGNON

Elèves de la classe de CM1-CM2  
du RPI St André de l'Épine/St Georges d'Elle/St Pierre de Semilly  
(Académie de Caen)

## EXPOSE DES MOTIFS

MESDAMES, MESSIEURS,

En France, l'obésité touche de plus en plus de personnes dont les jeunes et devient un véritable problème de santé publique.

Près de 40% des français sont en surpoids dont 15% sont obèses. En ce qui concerne les enfants, il y aurait aujourd'hui environ 18% d'enfants en surpoids soit 1 enfant sur 6 ce qui est beaucoup.

Ce phénomène est dû à un manque d'activité sportive (favorisé par les nouvelles technologies qui rendent les loisirs sédentaires), à l'hérédité ou à une malnutrition (nourriture trop grasse et trop sucrée, trop d'apports caloriques le soir par rapport au matin ...) que des emballages alimentaires peu lisibles accentuent.

Les conséquences peuvent être sérieuses pour la santé et les risques de mortalité augmentés. L'obésité peut en effet entraîner des maladies graves comme les maladies cardio-vasculaires, le diabète, l'hypertension ou certains cancers et des maladies invalidantes comme les douleurs articulaires.

De plus, à notre niveau, nous nous apercevons à l'école et à l'extérieur que ces personnes subissent des discriminations : moqueries à la plage, à la piscine ou dans la cour, stigmatisation en EPS, difficultés à trouver du travail ... Leur image pour eux-mêmes et par rapport aux autres est ainsi dégradée.

Nous avons donc décidé d'agir !

Afin de prévenir et de lutter contre l'obésité, nous proposons que le label « grande cause nationale » soit attribué à la prévention et à la lutte contre l'obésité afin de donner un écho national aux actions entreprises, que des actions de formation à destination des enfants et des jeunes permettent des sensibilisations tout au long de la scolarité concernant l'obésité, l'équilibre alimentaire et le respect des différences et enfin qu'une signalétique simple et accessible à tous (adultes comme enfants) sur les emballages alimentaires soit adoptée et rendue obligatoire afin de permettre une information immédiate des apports nutritionnels de chaque aliment.

Nous espérons également que ces actions permettront de ne plus stigmatiser les personnes obèses et leur rendront leur estime d'eux-mêmes.

### Article 1<sup>er</sup>

La lutte contre l'obésité est déclarée « grande cause nationale 2015 ».

### Article 2

Chaque école, collège et lycée devra proposer et organiser une journée de formation pour sensibiliser les enfants et les jeunes aux risques de l'obésité et du surpoids, à l'équilibre alimentaire et au respect des différences.

### Article 3

Les emballages alimentaires devront représenter les apports nutritionnels sous formes de graphiques types camemberts accessibles à tous (adultes et enfants).